



La Ville de MORNE-À-L'EAU



Livret explicatif sur les Nouveaux Rythmes Scolaires

- Applicable à compter de la rentrée scolaire de Septembre 2014



Présenté par

LA DIRECTION DE
L'ÉDUCATION ET DU TEMPS LIBRE

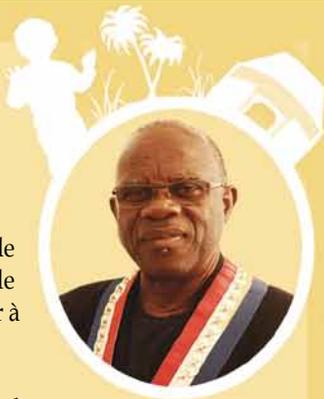


SOMMAIRE

- 1-Le Mot du Maire
- 2-Le Comité de Pilotage
- 3-Les Axes du PEDT
- 4-Le Nouvel Emploi du Temps
- 5-Les Temps Educatifs
- 6-Le Coût des NAP
- 7-Extrascolaire et Périscolaire
- 8-La Liste des Activités
- 9-La Liste des Pièces à Fournir



LE MOT DU MAIRE



Chers parents,

À l'heure où l'on parle de Réforme des rythmes scolaires, de Refondation de l'école de la République, de chronobiologie, de Nouvelles Activités Périscolaires, etc.... je tiens à m'adresser à chacune et chacun d'entre vous.

Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur l'organisation de cette réforme, son bien-fondé, ainsi que les répercussions qu'elle occasionnera sur le quotidien. Conscient de ces bouleversements et des changements à prévoir, je prends la pleine mesure de toutes vos interrogations.

Comme vous le savez, l'intérêt des enfants, leur bien-être ainsi que leur réussite sont au cœur de mes préoccupations. Ce sont de grandes priorités pour la Municipalité, qui participe et continue à s'impliquer activement dans l'éducation des écoliers Mornaliens.

La vocation de l'Ecole est de former les décideurs de demain à travers la vulgarisation des savoirs. Et c'est pourquoi la ville s'est engagée dans une politique éducative forte, basée sur la réussite d'un parcours allant de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte et favorisant les liens interculturels-intergénérationnels ainsi que le mieux vivre-ensemble.

Il me tient à cœur de fédérer les différents acteurs éducatifs au service de l'égalité des chances, l'autonomie et l'épanouissement de chaque enfant. Et tout cela est notamment rendu possible grâce au Projet Educatif De Territoire...

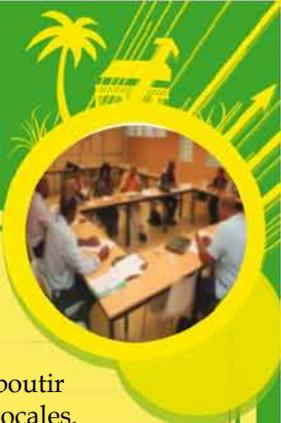
À l'aube de ces nouveaux rythmes scolaires, la Commune proposera dès la rentrée prochaine (Septembre 2014) de Nouvelles Activités Périscolaires - NAP (facultatifs). Celles-ci auront lieu les lundis, mardis et jeudis, de 15h00 à 16h00. Elles permettront aux enfants de pratiquer des activités innovantes et ludiques (scientifiques, sportives, artistiques, culturelles) sur toute l'année scolaire.

Afin d'accompagner au mieux cette réforme, La Ville de Morne-À-L'eau s'est fait un devoir de prendre les initiatives nécessaires à la réussite du projet et de défendre ses exigences pour un enseignement public, gratuit, laïque.

Conscient de l'évolution sociétale et des craintes qui accompagnent ces transitions, j'entends manifester la réactivité de la collectivité dont le but premier reste de redonner aux enfants l'envie d'apprendre.

Jean-Claude LOMBION

Le Comité de Pilotage une Méthode de Travail



Le Comité de pilotage « Réforme de rythmes scolaires » :

Notre démarche collaborative a permis d'aboutir à une dynamique fondée sur des initiatives locales. Celles-ci sont focalisées sur les actions et projets à mettre en place sur le territoire Mornalien.

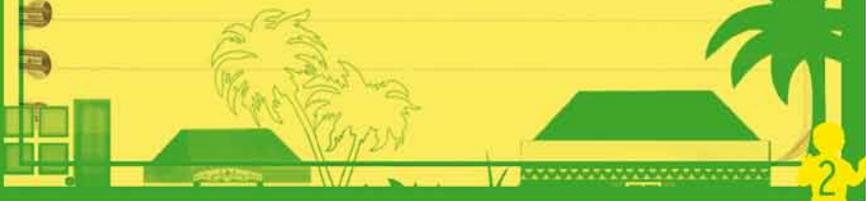
C'est dans le cadre d'une réflexion permanente que la Ville s'est engagée, depuis Mars 2013, dans une large consultation impliquant toute la communauté éducative.

La concertation des différents acteurs (Enseignants, Parents d'élèves, Associations périscolaires, Personnel communal des écoles, services du Rectorat, services municipaux) a permis de guider l'action de la Municipalité à chaque étape du processus d'instauration des nouveaux rythmes scolaires :

- ✓ Choix de la matinée supplémentaire de classe,
- ✓ Choix des nouveaux horaires,
- ✓ Enquête relative aux Nouvelles Activités Périscolaires,
- ✓ Plan de communication, etc....

Ces groupes de travail ont abouti à un consensus et donné naissance au PEDT. Initiation aux langues, éducation citoyenne, culture scientifique, atelier d'arts plastiques seront les maîtres-mots des Nouvelles Activités Périscolaires, qui seront mises en place dès septembre 2014.

Ce Projet Educatif De Territoire dont les axes et objectifs vous sont présentés dans cette brochure, favorisera la création d'un parcours éducatif cohérent et de qualité pour tous les enfants scolarisés à Morne-À-L'eau.



LES AXES MAJEURS DU

« *Projet Educatif Du Territoire* »



1 - FACILITER
L'ACCES AU PLUS
GRAND NOMBRE.

2 - DEVELOPPER
« L'ESPRIT
CITOYEN ».

3 - METTRE EN
COHERENCE LES
ACTIVITES SOCIO-
EDUCATIVES DE
L'ENFANT.

4 - DEVELOPPER LES
ACTIVITES
MULTIMEDIA -
SCIENTIFIQUES et
TECHNIQUES.





EMPLOI DU TEMPS

LEGENDE

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI

6H - 7H	06H30 - 07H50	6H30 - 07H50	06H30 - 07H50	06H30 - 07H50	06H30 - 07H50
7H - 8H					
8H - 9H					
9H - 10H	08H00 - 11H30	08H00 - 11H30	08H00 - 11H00	08H00 - 11H30	08H00 - 11H30
10H - 11H					
11H - 12H	11H30 - 13H15	11H30 - 13H15		11H30 - 13H15	11H30 - 13H15
12H - 13H					
13H - 14H	13H15 - 15H00	13H15 - 15H00	POSSIBILITE DE PRISE EN CHARGE PAR LES ASSOCIATIONS PERISCOLAIRES. (11H-18H)	13H15 - 15H00	13H15 - 15H00
14H - 15H	SORTIE DES COURS	SORTIE DES COURS		SORTIE DES COURS	SORTIE DES COURS
15H - 16H	15H00 - 16H00	15H00 - 16H00		15H00 - 16H00	
16H - 17H	16H00 - 18H30	16H00 - 18H30		16H00 - 18H30	15H00 - 18H30
17H - 18H					

TEMPS
PERISCOLAIRE

TEMPS
SCOLAIRE

PAUSE
MERIDIENNE

TEMPS
SCOLAIRE

SORTIE DES
COURS

NAP

TEMPS
PERISCOLAIRE



Les Différents Temps Educatifs dans Les Ecoles de Mome - à - L'eau



LA PAUSE MERIDIENNE :

Elle correspond au temps consacré au repas du midi. (11H30-13H15)

Ce temps de vie de l'enfant, entre ses 2 demi-journées d'école est un véritable moment de détente et de restauration pour lui.

Du Lundi au Vendredi sauf Le Mercredi

Tranche de revenus	0-1200 €	1200-1524€	+ de 1524€
Forfait mensuel	24.05€	27.95€	30.55€
Repas occasionnel		3.85€	

LES TARIFS



LE TEMPS PERISCOLAIRE :

Il est constitué des heures qui précèdent et suivent la classe.

Un encadrement de qualité est proposé aux enfants préalablement inscrits. Il s'agit de :

- l'accueil du matin avant la classe ; (06H30-07H50)
- de l'accueil du soir immédiatement après les Nouvelles Activités Périscolaires (Lundi, Mardi et Jeudi / 16H00 - 18H30)
- de l'accueil du soir immédiatement après la classe (Vendredi /15H00- 18H30).

PARENTS ALLOCATAIRES

30 euros/enfant / mois

A partir de 3 enfants :
20 euros/enfant / mois

PARENTS NON-ALLOCATAIRES

35 euros / enfant / mois

A partir de 3 enfants :
30 euros / enfant / mois



COÛT DES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

LES NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES - NAP.

Elles auront lieu les Lundis, Mardis et Jedis; De 15H00 à 16H00.

Elles permettront aux élèves de pratiquer des activités innovantes et enrichissantes.

TARIF ANNUEL PARENTS ALLOCATAIRES

1 ENFANT : 30 € / An

2 ENFANTS : 50 € / An

3 ENFANTS et + : 70 € / An

TARIF ANNUEL PARENTS NON- ALLOCATAIRES

1 ENFANT : 50 € / An

2 ENFANTS : 80 € / An

3 ENFANTS et + : 100 € / An





EXTRASCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
PERISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
MERCREDI ET VACANCES SCOLAIRES

ECOLE	ASSOCIATION
Le BOURG (Maternelle) BOSREDON (Maternelle) BOSREDON (Elémentaire) LASSERRE (Primaire)	ETOILE ACM
VIEUX BOURG (Maternelle) VIEUX-BOURG (Elémentaire) CHAZEAU (Primaire) JABRUN (Primaire) PERRIN (Primaire)	LA FOLG
LE BOURG (Elémentaire) POINTE-A-RETZ (Maternelle)	COMMUNE



SITES	ASSOCIATION
-Ecole Maternelle de BOSREDON -Ecole Elémentaire de BOSREDON -Ecole de LASSERRE	ETOILE ACM ☎0590 88 84 06
- Ecole de PERRIN	LA FOLG ☎0590 83 05 65

FORFAIT

Parents Allocataires

30€/enfant/mois

A partir de trois enfants : 20€/enfant/mois

Non Allocataire

35€/enfant/mois

A partir de trois enfants : 30€/enfant/mois

**POUR TOUTES LES ECOLES
RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS**

A LA DETL

☎0590 24 71 33



Liste des Activités



ACTIVITES PROPOSEES

1° TRIMESTRE

	MATERNELLE				ELEMENTAIRE				PRIMAIRE			
	BOURG	PTE-A-RETZ	BOSREDON	VX-BOURG	VX-BOURG	PTE-A-RETZ	BOSREDON	BOURG	CHAZEAU	LASSERRE	JABRUN	PERRIN
ASTRONOMIE												
AGRO-TRANSFORMATION												
HAND-BALL												
FOOTBALL												
VOLLEYBALL												
KA												
GWO-KA												
THEATRE												
ARTS-PLASTIQUES												
CREATION D'OBJETS / BIJOUX												
DANSE MODERN-JAZZ												
ROLLER												
VELO												
CANOE-KAYAK												
GYMKANA												
INFORMATIQUE												
JEU DU BOKO												
ANGLAIS												



Liste des Pièces à Fournir



- Fiche d'inscription dûment complétée et signée

- Photocopies des vaccins à jour

- Certificat Médical de non-contre indication à la pratique d'activités Physiques et Sportives

- 1 Justificatif de domicile

- Attestation d'assurance spécifiant l'extension aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

- 2 Photos d'identité récentes



